

Chapitre 6

Tirer parti des vents du changement

Les pays en développement sont confrontés à des défis inédits pour élaborer leurs politiques publiques dans le nouveau paysage économique et social de la planète. Compte tenu du dynamisme croissant de certaines grandes économies en développement, il convient de réviser les stratégies de développement de sorte qu'elles correspondent aux nouveaux risques et opportunités. Il faut prêter une attention toute particulière aux politiques nationales axées sur les investissements directs étrangers, la gestion des ressources naturelles, le développement agricole ainsi que la protection sociale. La multiplication des coopérations et interactions Sud-Sud est essentielle dans tous ces domaines. L'apprentissage par les pairs Sud-Sud constitue un outil efficace pour mettre au point des politiques idoines.

Introduction

Les précédents chapitres ont montré comment le basculement de la richesse constituait une transformation majeure de l'économie mondiale. Les chapitres 6 et 7 s'intéressent maintenant aux implications de ces changements au niveau de l'action publique. Le présent chapitre s'interroge sur ce que doivent faire les pays en développement pour tirer pleinement parti de l'environnement économique actuel. Plus précisément, il cherche à savoir si de nouvelles stratégies de développement doivent être élaborées dans un monde où le centre de gravité économique se déplace et quels domaines de l'action publique requièrent une attention particulière.

Le fil rouge de ce chapitre est l'utilisation de l'apprentissage Sud-Sud par les pairs afin d'éclairer la prise de décision. La conférence des Nations Unies de décembre 2009 sur la *Promotion de la coopération Sud-Sud au service du développement* a reconnu que, « lorsqu'ils rencontrent les mêmes difficultés, les pays en développement ont souvent des points de vue convergents sur les stratégies et priorités nationales de développement. Cette similarité d'expérience joue donc un rôle de catalyseur dans la promotion du renforcement des capacités des pays en développement » (Nations Unies, 2009).

Ce chapitre commence par une analyse de l'adaptation des stratégies de développement qui permettra d'exploiter les opportunités offertes par le basculement de la richesse. Il examine également différents domaines d'action fortement affectés par ce basculement et dans lesquels une réforme des politiques publiques pourrait avoir un impact considérable sur le développement. Il s'intéresse ensuite aux IDE et aux politiques visant à promouvoir les transferts de technologie, et notamment à la manière dont les pays à la traîne ou les pays pauvres peuvent renforcer la coopération entre eux-mêmes et les grandes économies émergentes dans le but d'encourager les flux de capitaux et de savoir. Troisièmement, ce chapitre traite des politiques publiques portant sur les produits de base et l'agriculture. L'essor de grandes économies émergentes a significativement renforcé la demande de ressources naturelles et de denrées alimentaires et les politiques devront s'adapter à cette situation. Enfin, compte tenu du creusement des inégalités qui accompagnent la forte croissance de nombreuses économies émergentes (comme l'a montré le chapitre 4), le présent chapitre analyse deux domaines présentant un fort potentiel d'encouragement de la croissance pro-pauvres : l'emploi informel et la protection sociale.

Stratégies de développement

Les stratégies de développement permettent d'orienter les choix de politique publique. La plupart du temps, il n'existe pas une solution « correcte » unique et, bien sûr, la qualité de la mise en œuvre de cette politique est aussi cruciale pour sa réussite que sa conception¹. La politique de développement doit être le fruit d'une évaluation réaliste des différentes options, tenant pleinement compte de l'économie politique du pays. Toutefois,

et c'est un point essentiel, les stratégies de développement peuvent contribuer à faire en sorte que les politiques nationales ne prennent pas le contrefil des tendances plus générales de l'économie mondiale – dont le basculement de la richesse.

Le chapitre 1 a expliqué comment le consensus de Washington est devenu le principal cadre de la politique du développement dans les années 1990. Contrairement à ce que laisse imaginer son nom, il a fait l'objet de moult débats à l'époque, que ce soit dans les cercles économiques ou en dehors (Rodrik, 1999; Banque mondiale, 2005). Williamson (2003), l'économiste à qui l'on doit cette expression, souligne que ce consensus n'avait jamais été pensé comme un ensemble de mesures complet et universel. Il propose une analyse concise (quoique critiquable) des caractéristiques souhaitables pour qu'une économie fonctionne bien. Mais, pour ceux qui s'intéressent à la mise en application, il ne donne aucune véritable orientation quant aux priorités, à la chronologie ou aux mécanismes permettant d'aller du point A au point B². Le basculement de la richesse confère une importance cruciale à cette réflexion stratégique. En outre, le consensus de Washington se concentrait sur la libéralisation et la stabilisation macroéconomique, minimisant le rôle des pouvoirs publics et de la qualité des institutions dans le pilotage des processus d'apprentissage technologique et de croissance économique (Cimoli *et al.*, 2009).

Stratégie et non planification?

Dans les années 1980 et 1990, la communauté du développement a largement découragé le recours aux stratégies nationales de développement, en partie en réaction à la planification, jugée responsable des nombreux échecs de développement des années 1960 et 1970. Bon nombre de ministères de la planification ont été supprimés ou écartés des processus de décision. Cependant, les pays en développement n'ont pas tous suivi cette voie. Un certain nombre sont connus pour leur planification nationale complète (la Chine et l'Inde, par exemple). D'autres pays en développement pauvres ont également continué d'établir des plans de développement (notamment l'Éthiopie).

Planification et stratégie sont souvent employées de manière interchangeable mais, en réalité, elles revêtent des significations très différentes. Certaines formes de planification peuvent impliquer un dirigisme dans l'activité économique, quels que soient les signaux du marché. Avec la stratégie en revanche, il n'y a pas de tension intrinsèque vis-à-vis du marché : en effet, les meilleures approches stratégiques du développement tirent parti des forces du marché et travaillent avec elles, et non contre elles. Quoiqu'il en soit, les milieux d'affaires pratiquent constamment la planification : comme le notait Coase (1937) il y a longtemps de cela, l'entreprise est, en interne, tirée par la planification et non par le marché, si bien que la raison pour laquelle les pouvoirs publics devraient s'abstenir de vouloir « planifier » n'est pas nécessairement claire.

Les attitudes vis-à-vis de la planification et de la stratégie ont changé, ces derniers temps. À la fin des années 1990, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ont été introduits à l'initiative des IFI. Le sommet du G8 de Gleneagles, en 2005, a suggéré que « c'est aux pays en développement eux-mêmes et à leurs gouvernements qu'il appartient de mener leur politique de développement. Ils doivent décider, planifier et organiser leurs politiques économiques en fonction de leurs propres stratégies de développement, dont ils doivent assumer la responsabilité devant l'ensemble de leurs concitoyens » (cité dans Cnuced, 2008, p. 105)³.

Pourtant, d'après la Banque mondiale (2007), moins de 20 % des pays les moins avancés (PMA) disposent d'une stratégie nationale de développement à partir de laquelle les donateurs peuvent se coordonner – et moins d'un quart disposent d'une quelconque stratégie de développement. Aucun PMA ne s'est doté d'une stratégie de développement « tenable » et seulement six des 37 PMA ont une stratégie « largement développée » : il s'agit du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de l'Ouganda, de la république unie de Tanzanie, du Rwanda et de la Zambie.

Des stratégies appropriées pour le nouveau paysage économique

Les stratégies de développement ont toujours souligné l'importance d'une sophistication technologique progressive dans le contexte d'une intégration croissante au sein de l'économie mondialisée. Les pays commencent par fabriquer des produits manufacturés simples (comme des jouets ou du textile) pour les marchés mondiaux, puis renforcent peu à peu leurs capacités afin de produire des marchandises plus sophistiquées. C'est à cette approche que la Chine, le Taipei chinois, Hong-Kong, Chine, Corée, la Malaisie, Maurice, Singapour et la Thaïlande doivent leur réussite (Rodrik, 2008).

Cette stratégie est-elle toujours viable à l'heure où plusieurs grandes économies en développement (principalement l'Inde et la Chine) affichent un dynamisme et une résilience économiques remarquables? Y a-t-il de la « place » sur le marché mondial pour d'autres fabricants de produits manufacturés à exporter vers les marchés déjà saturés du monde développé? Comme l'analysent les chapitres 3 et 5, certains signes montrent que plusieurs pays en développement ont du mal à entrer en concurrence avec les grands pays émergents sur les marchés mondiaux. Les pressions concurrentielles via les échanges et les IDE s'intensifient. Il est également peu probable que les petits pays en développement puissent reproduire la stratégie de développement des géants asiatiques car, du fait de leur taille, ils n'ont pas la marge de manœuvre dont ces derniers ont pu bénéficier.

Toutefois, les petits pays peuvent s'inspirer des leçons apprises des géants asiatiques concernant l'évolution technologique. Ainsi, Ravallion (2009) tire un certain nombre de conclusions intéressantes pour les pays africains de l'expérience de la Chine, qui a réussi à accélérer la lutte contre la pauvreté, soulignant notamment l'importance de l'amélioration de la productivité des petites exploitations agricoles (qui ont besoin à la fois d'incitations fondées sur le marché et du soutien des pouvoirs publics) et le rôle que joue un leadership fort et une administration publique efficace à tous les échelons. Point crucial, la stratégie de développement de la Chine a donné la priorité à la sophistication technologique, tout d'abord en attirant l'investissement étranger puis, de plus en plus, par la promotion des capacités d'innovation nationales (Paus, 2009). Cette stratégie diffère grandement de celle déployée auparavant par le Japon et la Corée, dans laquelle l'État était un protagoniste essentiel de la promotion des industries nationales et de la rentabilité pour les investisseurs (Amsden, 1989; Kohli, 2004). Ces deux stratégies ont porté leurs fruits, mais la seconde exige des capacités institutionnelles considérables, alors que celles-ci sont assez rares dans de nombreux pays à faible revenu.

Dans les années 1990, beaucoup pensaient que la stabilité macroéconomique, la libéralisation et la fixation des prix « au niveau adéquat » permettraient l'émergence des bons secteurs, sans qu'il y ait besoin de l'intervention de l'État. Dans de nombreux pays en développement, cela ne s'est pas passé ainsi (chapitre 5), ce qui a renforcé l'argument en faveur de politiques sectorielles. Bien souvent, les stratégies doivent y soutenir et y alimenter la croissance de secteurs spécifiques dans lesquels le bénéfice retiré en termes

de développement est important et le rendement social élevé. Comme le remarquait le chapitre 5, il existe une relation étroite entre sophistication technologique, création de savoir et savoir-faire (les « actifs intangibles ») et la réussite dans la production. Un soutien sectoriel pourrait contribuer à réduire le fossé technologique entre les grandes économies émergentes et les pays en développement.

Les politiques sectorielles doivent chercher à « suivre le marché », poussant systématiquement les entreprises à améliorer leurs technologies à travers des incitations et des impératifs de performances, ou bien jouer un rôle d'intermédiaire en mettant en relation les entreprises et les investisseurs étrangers. Cette forme de politique sectorielle est bien moins risquée que celle consistant à essayer de « diriger le marché », par laquelle les hommes politiques décident que le pays a besoin de tel ou tel secteur (par exemple l'acier ou les circuits intégrés) puis déploient des ressources considérables pour donner vie à leur idée. Cette méthode a fonctionné pour la Corée (Amsden, 1989), mais elle a échoué dans beaucoup d'autres économies. Le Taipei chinois constitue un modèle exemplaire où la politique consistant à « suivre le marché » a porté ses fruits.

À l'évidence, des politiques de développement appropriées sont essentielles pour les pays visant la progression technologique de leur secteur manufacturier ou, dans le cas de l'Inde, du secteur des services. Elles sont tout aussi importantes pour les pays dont l'économie repose davantage sur des ressources naturelles. L'énorme demande de matières premières – conséquence, pour partie, du basculement de la richesse – est potentiellement une bénédiction pour les pays richement dotés en ressources naturelles. Dans le même temps, elle soulève des questions sur les fortunes divergentes des pays en développement riches en ressources et de ceux qui sont moins bien dotés. Elle ravive aussi des inquiétudes concernant une « malédiction des ressources », à savoir le paradoxe selon lequel un pays où les ressources naturelles telles que les minerais et les hydrocarbures sont abondantes ont tendance à afficher une croissance économique moindre et de moins bons résultats en termes de développement que ceux disposant de moins de ressources (Collier et Goderis, 2009). Pour ces pays, la diversification sectorielle reste un important objectif politique. Nous reviendrons sur ce point plus loin dans ce chapitre.

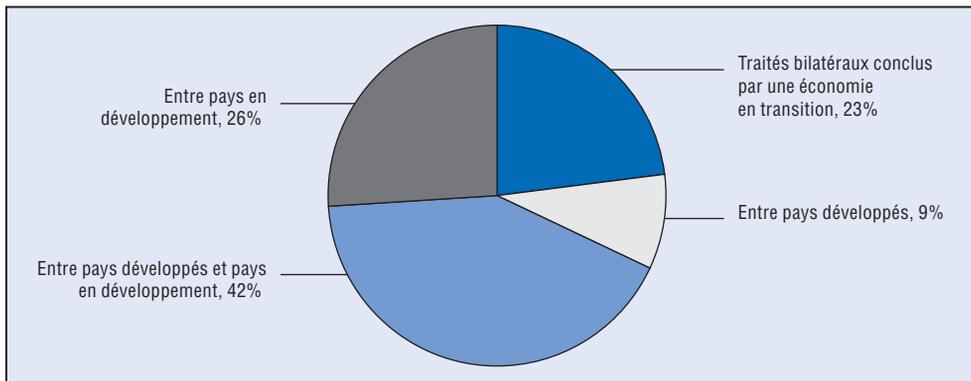
Capitaliser sur les IDE

Les stratégies de développement peuvent ainsi inciter les décideurs à travailler avec, plutôt que contre, les grandes tendances du basculement de la richesse. Comme le montre le chapitre 3, une caractéristique de ce dernier tient à la vitalité des flux Sud-Sud d'IDE. Les pays en développement doivent donc élaborer des politiques qui exploitent le potentiel de ces nouveaux flux d'IDE pour le développement. Après la crise, les IDE constitueront une des sources de flux de capitaux les plus fiables, car ils présentent une aversion au risque moindre que d'autres types de flux. En outre, les flux d'IDE Sud-Sud sont particulièrement résilients parce que la crise financière n'a pas autant touché les pays d'origine, au Sud, que les pays industrialisés. Le potentiel de croissance à venir est important.

Le nombre croissant de traités d'investissement bilatéraux (TIB) conclus entre pays en développement témoigne de ce phénomène. La majorité de ces TIB concerne des pays en développement (68 %), dont près d'un tiers sont des accords Sud-Sud (graphique 6.1). Les pays en développement sont eux-mêmes parfaitement conscients de ce potentiel : par exemple, lors du Sommet Afrique-Inde d'avril 2008, les participants ont décidé du cadre de coopération entre l'Inde et l'Afrique, qui vise à renforcer et à promouvoir les IDE (Cnuced, 2009).

Graphique 6.1. **Répartition des traités bilatéraux d'investissement sur l'exercice se terminant en 2008**

Total cumulé (en %)



Source : Cnucead (2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932323012>

Systemes d'innovation nationale

À travers le développement de nouvelles technologies, les IDE et les échanges peuvent inciter les pays à développer de nouveaux avantages comparatifs et, *in fine*, à passer à la phase de développement supérieure. C'est ce qu'Ozawa (1992) appelle le « paradigme dynamique de développement facilité par les IDE »⁴.

Toutefois, ce processus n'est pas automatique. Les systèmes d'innovation nationale semblent jouer un rôle crucial dans la capacité à tirer pleinement parti des flux d'IDE entrant dans une économie. Pour dégager un avantage concurrentiel, les décideurs des pays en développement doivent promouvoir une action publique efficace à même d'aider les entreprises nationales à assimiler une technologie à la pointe du progrès et le savoir-faire en management, de façon à atteindre un niveau plus solide de compétitivité technologique. Comme indiqué au chapitre 5, cette démarche implique d'adopter une approche holistique de la politique d'éducation, de promouvoir les dépenses de R&D des secteurs public et privé ainsi que d'utiliser judicieusement les incitations à l'intention des investisseurs étrangers. Les différentes expériences de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine en sont une bonne illustration.

Les IDE et les échanges ont joué un rôle crucial dans l'intégration des pays asiatiques dans les chaînes de valeur mondiales. L'essentiel des IDE dirigés vers l'Asie concernaient le secteur manufacturier – conformément à l'avantage comparatif des pays. On a observé de fortes complémentarités entre la création d'échanges et les IDE (Ozawa, 1992), étayant le modèle de développement dit en « vol d'oies sauvages » selon lequel le capital, la technologie et le savoir-faire ont des retombées, tout d'abord depuis le Japon vers les « dragons » asiatiques (Chine; Corée; Hong-Kong, Chine; Singapour; et Taipei chinois), puis vers les « tigres » d'Asie du Sud-est (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande), alimentant le développement économique dans toute la région. Les pays de la région ont adopté différentes stratégies vis-à-vis des IDE, certaines plus libérales, d'autres beaucoup plus restrictives, mais toutes s'appuient sur les liens entre commerce et investissement pour amorcer une sophistication et un développement technologiques. La réussite de ces stratégies a dépendu du cadre des politiques publiques et, surtout, de la création de systèmes nationaux d'innovation efficaces (Cimoli et al., 2009).

L'expérience est assez différente en Afrique et en Amérique latine, où les systèmes nationaux d'innovation ne font guère partie des priorités nationales. En Afrique, les pays hôtes n'ont pas su attirer beaucoup d'investissements dans des activités fondamentales pour le développement (voir par exemple Cnuced, 2007; Jordan, 2007). Ils n'ont pas non plus diversifié leurs exportations. De manière générale, les activités et les efforts de diversification en aval, liés aux entrées d'IDE dans le secteur primaire, restent marginaux (Cnuced, 2009). L'Amérique du Sud a réussi, par le passé, à attirer des IDE assez massifs au regard de la taille de son économie. Néanmoins, l'objectif de ces investissements était, pour l'essentiel, de prendre pied sur les marchés nationaux, plutôt que de développer un secteur d'exportation vigoureux (Vernon, 1998). Comme en Afrique, ni les entreprises nationales ni les étrangères n'ont significativement contribué à une diversification qui permette aux pays de ne plus se cantonner aux exportations reposant sur les ressources naturelles, même dans les économies relativement prospères comme le Chili.

En Amérique centrale et au Mexique en revanche, les entrées d'IDE ont été considérables et l'essentiel de ces investissements a été dirigé sur un secteur d'exportation. Ces vingt dernières années, on a pu observer une diversification marquée dans des pays comme le Costa Rica ou le Mexique, alors qu'ils étaient auparavant tributaires des produits primaires. Comme nous l'avons vu au chapitre 5, les bénéfices ne sont toutefois pas automatiques. S'agissant du Mexique par exemple, les retombées technologiques liées aux IDE n'ont guère porté leurs fruits : les gains de productivité, la création d'emplois et la croissance économique n'ont pas été au rendez-vous. Cet exemple renferme un avertissement important qui illustre combien il est crucial d'inscrire les mesures axées sur l'investissement étranger et les échanges dans un cadre plus large de politique de sophistication technologique. La Chine elle-même – à de nombreux égards une réussite exemplaire en termes de capacité à attirer les IDE et à promouvoir les échanges – est consciente des écueils possibles. En mars 2006, son gouvernement central a annoncé une stratégie d'innovation nationale pour la période 2006-20, dont le principal objectif est d'encourager les activités d'innovation et de R&D nationales et d'éviter une dépendance excessive vis-à-vis de la technologie étrangère (Huang et al., 2008).

Les pôles d'activité industrielle et de services

Comme nous l'avons analysé au chapitre 5, les arguments en faveur des ZFE sont complexes et certaines expériences ne sont pas dénuées d'ambiguïtés. La réussite de la Chine avec ces zones contraste notamment avec l'expérience de l'Amérique latine ou de l'Afrique subsaharienne où, à l'exception notable de Maurice, les stratégies visant à les utiliser pour une sophistication et une intégration dans les chaînes de valeur mondiales afin de faire avancer le développement ont, pour l'essentiel, échoué.

Il est important de tirer des enseignements de l'expérience chinoise. La proposition d'investissement dans une ZES, examinée lors du sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, en novembre 2006, et par la suite soutenue par la Banque mondiale (encadré 6.1), constitue une initiative particulièrement intéressante à cet égard. Cet accord vise à améliorer le climat d'investissement et à attirer l'investissement privé étranger vers des pôles d'investissement dédiés. Ces zones pourraient aider les pays africains à instaurer des pôles économiques au sein de leur économie et, ainsi, à ne plus se contenter de l'extraction de ressources. Des partenariats entre des entreprises chinoises et africaines peuvent faciliter le transfert de technologie, conférer une valeur ajoutée aux exportations africaines et aider les entreprises africaines à se positionner avantageusement

Encadré 6.1. **ZFE et développement de l’Afrique : nouveaux partenaires, nouvelles approches ?**

Depuis quelques années, la Chine promeut activement la création de zones franches d’exportation (ZFE) en Afrique. La première, annoncée par le président Hu Jintao en février 2007, se situe à Chambeshi, au cœur de la ceinture de cuivre (*Copperbelt*) de la Zambie. Son objectif est de catalyser « le développement industriel et économique dans le secteur manufacturier aux fins de renforcer les activités orientées tant vers le territoire national qu’à l’exportation ». L’investissement total devrait atteindre 1 milliard USD, s’articulant autour d’une fonderie de cuivre de 250-300 millions USD construite par *China Nonferrous Metal Mining Group*. Début 2009, plus de dix entreprises chinoises s’étaient installées dans cette zone, créant plus de 3 500 emplois locaux.

La deuxième zone franche, à Maurice, a été annoncée mi-2007. Elle sera axée sur des services, auxquels feront appel des entreprises chinoises opérant et investissant en Afrique. Lorsqu’elle sera pleinement opérationnelle, cette zone devrait rapporter 200 millions USD de recettes d’exportation par an et contribuer à la diversification économique de l’île. D’après le Premier ministre mauricien, la Chine se servira de Maurice comme d’un « tremplin pour pénétrer en Afrique ».

La troisième zone se situe en Égypte, près de Suez; elle a été annoncée début 2007. Cette zone est jumelée avec le pôle d’activités de Tianjin, au nord-est de la Chine, au développement remarquable. Une entreprise de cette ville est un actionnaire majoritaire (avec des partenaires égyptiens) du promoteur de la ZFE égyptienne. La construction devrait se poursuivre jusqu’en 2018 et l’investissement total émanant de la Chine devrait atteindre 2.5 milliards USD. Il portera surtout sur les pièces automobiles, l’électronique, la logistique, l’habillement et le textile. Cette zone bénéficie d’une situation stratégique de par son accès aux marchés du Moyen-Orient, de l’Afrique du Nord et de l’Afrique subsaharienne.

En Afrique de l’Ouest, une zone est en train de s’établir au Nigeria, la zone de libre-échange de Lekki, qui doit se développer en trois temps et entend attirer plus de 5 milliards USD d’investissement. Selon le vice-président du chef de file chinois de la zone, le Nigeria a été retenu en raison de son vaste marché intérieur et de son accès intéressant aux marchés d’Afrique de l’Ouest et d’Europe. D’autres ZFE sont envisagées en Angola, en Éthiopie, au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie. Les zones de Maurice, d’Égypte et du Nigeria bénéficient d’un financement partiel du CADFund (Fonds de développement sino-africain), qui contribue tant à la construction de ces zones qu’au soutien des entreprises chinoises désireuses de s’y développer.

Toutes ces avancées n’en sont qu’à leurs débuts. Il reste à voir dans quelle mesure les avantages potentiels pour le développement industriel des économies hôtes se concrétiseront. Néanmoins, cette initiative revêt une importance certaine avec, à la clé, un regain de dynamisme pour le secteur d’exportation africain.

Source : Davies (2010).

sur les marchés mondiaux – et surtout sur le marché chinois, en rapide expansion. Cependant, l’exemple de l’Inde, examiné au chapitre 5, montre que ces pôles ne doivent pas se limiter aux activités manufacturières : certains services peuvent aussi générer des pôles dynamiques, notamment dans des secteurs tels que les TIC, les services financiers ou le tourisme. Des pays à faible revenu, comme le Rwanda, s’efforcent de façonner l’environnement de politique publique adéquat pour catalyser ce type de pôle reposant sur des services.

Il convient de formuler une dernière mise en garde. L'investissement Sud-Sud constitue certes un outil potentiellement puissant pour faciliter la sophistication et le développement technologiques – mais il est d'une nature assez différente de l'investissement Nord-Sud. Les multinationales des pays émergents sont souvent des entreprises d'État (par exemple le chinois Lenovo) ou peuvent faire partie d'un conglomérat fortement diversifié (comme le groupe indien Tata). Les autorités nationales des pays hôtes ne doivent pas pour autant leur accorder un traitement différent des autres multinationales, mais les relations en sont inévitablement modifiées lorsqu'il s'agit, par exemple, de définir le cadre réglementaire adéquat. Ainsi, l'appui implicite de leur gouvernement peut conférer à ces entreprises étrangères un avantage inéquitable ou, si elles font partie d'un conglomérat, des problèmes de subventions croisées peuvent apparaître. Lorsque les autorités nationales définissent la politique de la concurrence (ou en créent une quand elle n'existait pas), elles doivent tenir compte de ces aspects.

Agir face au boom des ressources naturelles

Les flux d'IDE ne sont pas les seuls liens Sud-Sud à s'être resserrés. Le basculement de la richesse a accentué la demande de matières premières provenant des grandes économies émergentes, l'offre émanant des pays en développement richement dotés en ressources naturelles. Sous l'effet de la flambée des prix des produits de base, les perspectives et les problèmes pour de nombreux pays en développement ont changé. Si l'on compare, par exemple, les recettes pétrolières de l'Angola, soit 66 milliards USD en 2008, au total de l'APD accordée aux 45 pays les plus pauvres, qui se monte à 38 milliards USD, on peut aisément apprécier l'échelle des ressources et leur pouvoir d'influence⁵.

Ces flux s'accompagnent aussi de difficultés, notamment pour la politique macroéconomique. Parce qu'il détourne les ressources des secteurs autres que les matières premières et contribue à l'appréciation des taux de change réels, un boom des produits de base risque de bloquer les pays en développement exportateurs de produits de base dans un coin du triangle de Leamer – l'angle des ressources naturelles (Leamer *et al.*, 1999) – sans guère de perspectives de progrès industriel ou d'amélioration des compétences. Afin d'éviter ce phénomène, les pays d'Afrique et d'Amérique latine riches en ressources naturelles doivent impérativement trouver des moyens de tirer parti de cette manne, en favorisant les secteurs ayant de fortes retombées sur le reste de l'économie, en termes de demande, d'emploi et d'acquisition technologique. Des réactions telles que le régime de flottement administré, la réduction de la dette à court terme ou l'augmentation des réserves de change et, par-dessus tout, une orientation budgétaire contracyclique peuvent être nécessaires pour atténuer les effets délétères du renchérissement des matières premières (Avendaño *et al.*, 2008).

Gérer les recettes

La gestion des recettes est un problème commun à tous les pays riches en ressources naturelles, mais qui se pose de manière particulièrement aiguë aux pays d'Afrique subsaharienne. En effet, ceux-ci sont souvent fortement tributaires de leurs exportations de produits de base et représentent la moitié des pays de la planète dont la monnaie fluctue au gré de l'évolution des cours des matières premières : en moyenne, les mouvements des prix réels des produits de base représentent à eux seuls plus de 80 % de la variation du taux de change réel de ces pays (Cashin *et al.*, 2004). Une gestion prudente des recettes s'impose donc, pour l'auto-assurance qu'elle procure et pour la promotion de la diversification des actifs.

De nombreux pays en développement riches en ressources naturelles gèrent les implications macroéconomiques du renchérissement des matières premières bien mieux que par le passé, maîtrisant l'inflation et l'appréciation effective réelle de leur monnaie (Avendaño *et al.*, 2008). Ce constat laisse à penser qu'il existe un certain niveau d'intervention stérilisée sur le marché des changes et qu'il n'y a pas d'arrimage fixe du taux de change nominal (dans le cas contraire, les pressions à l'appréciation induites par les produits de base auraient accentué l'inflation).

Les réserves de change officielles permettent à un pays de lisser l'absorption nationale en réaction aux arrêts soudains des flux de capitaux internationaux. Cependant, elles produisent des rendements inférieurs au taux d'intérêt sur la dette à long terme d'un pays. Il n'est pas évident d'établir quel est le meilleur choix, car la détention de réserves induit des coûts sociaux aussi bien que financiers (dépenses sociales auxquelles il faut renoncer). Avec l'intégration financière croissante, l'adéquation des réserves n'est plus définie au regard des échanges (la règle des « trois mois d'importations ») mais des fragilités du compte financier et du bilan (la règle « Greenspan-Guidotti », selon laquelle les réserves doivent couvrir la dette à court terme). Avendaño *et al.* (2008) apportent des éléments de preuve pour un échantillon de pays d'Afrique et d'Amérique latine richement dotés en ressources naturelles qui montrent une amélioration de l'indicateur Greenspan-Guidotti à chacune des occurrences. Dans ce sens, le boom des produits de base a contribué à réduire la vulnérabilité face aux attaques spéculatives à venir.

Une solution de substitution (ou complémentaire) à l'accumulation de réserves consiste à créer un fonds souverain (voir chapitre 3). Bien que le modèle original repose sur les fonds établis par les pays du Golfe et des pays développés riches en ressources, tels que la Norvège, un certain nombre de pays en développement, y compris des pays à faible revenu comme le Nigeria ou la Mauritanie ont, soit déjà mis en place de tels fonds, soit formulé des propositions visant à en créer. Les fonds souverains offrent un mécanisme de lissage des dépenses et s'attaquent au problème de l'équité intergénérationnelle (selon le principe de la nécessité de partager les fruits de l'exploitation d'une ressource naturelle épuisable avec les générations à venir). Pour Collier et Venables (2008), les pays à faible revenu doivent en priorité employer ces recettes à promouvoir la croissance et l'investissement dans l'économie nationale plutôt qu'à mettre en place des fonds souverains. Toutefois, les fonds souverains peuvent être utilisés pour renforcer la croissance en appuyant la diversification et la sophistication technologique de l'économie – une alternative qui ne présente pas de contradiction intrinsèque. Les Émirats arabes unis, par exemple, utilisent leur fonds souverain pour se diversifier dans le tourisme, l'aérospatiale et la finance au lieu de se cantonner au pétrole. Ce type de motivation est aussi légitime que le souhait de maximiser le retour sur investissement grâce à l'acquisition de parts dans les grandes entreprises mondiales.

Les politiques budgétaires doivent elles aussi s'adapter aux booms des ressources naturelles. Une discipline budgétaire est nécessaire pour réduire la demande de produits non exportables, limitant ainsi toute appréciation injustifiée des taux de change. L'action publique doit viser à éliminer l'instabilité de la demande agrégée (et par conséquent les taux de change réels) en lissant les dépenses dans le temps. La capacité à maintenir le niveau de dépenses en phase de repli dépend de la prudence avec laquelle on a agi en phase d'expansion. Avendaño *et al.* (2008) ont montré que les réactions budgétaires face aux menaces identifiées plus haut ont été remarquablement fortes. Les pays africains étudiés ont déployé pour leurs dépenses publiques une réaction contracyclique étonnamment significative au fil du temps et face aux variations de l'écart de production

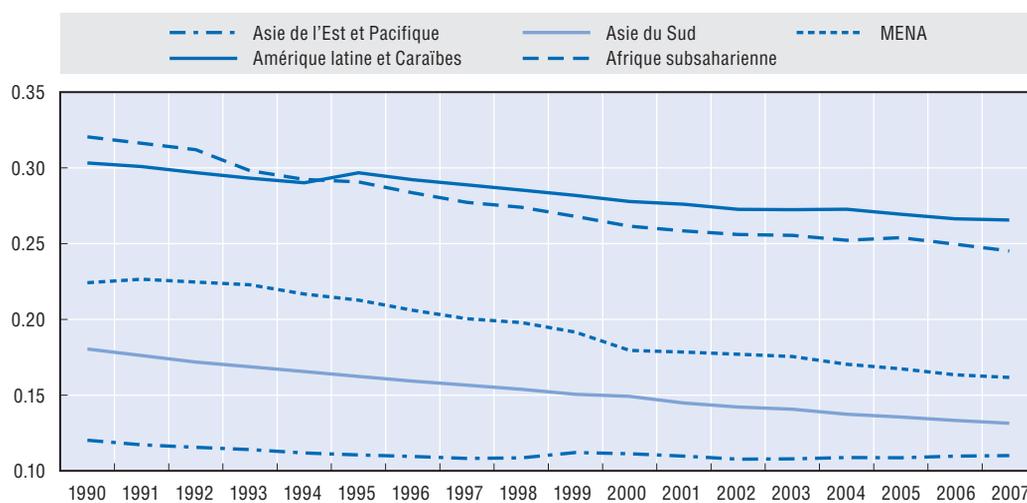
et des termes de l'échange. Cette amélioration est encourageante au regard de la procyclicité des budgets publics que l'on a pu observer à la fin du XX^e siècle. Cette stratégie a permis de maîtriser l'inflation, l'appréciation des taux de change réels et la volatilité excessive de la production et, partant, a étayé la croissance.

Revitaliser l'agriculture et le développement rural

Ce ne sont pas seulement les ressources minérales ou énergétiques qui ont vu leur demande grimper en flèche. Le basculement de la richesse renforce également la demande de denrées alimentaires. En 2008, la Chine – qui est le plus grand producteur agricole au monde – est devenue un importateur net de denrées alimentaires pour la première fois en trente ans. À mesure que les revenus des Chinois progresseront, on observera vraisemblablement une demande croissante d'importations agricoles (Bello, 2009). Le désir croissant des classes moyennes émergentes des géants asiatiques (chapitre 2) de consommer des produits riches en protéines va solliciter de manière disproportionnée les terres arables. En outre, la disponibilité des terres est extrêmement faible et ne cesse de s'amenuiser, aussi bien en Inde qu'en Chine (graphique 6.2). Étant donné la dégradation des sols et de la fertilité, les bonnes terres agricoles sont de plus en plus rares.

Graphique 6.2. **Terres arables par habitant**

Hectares par habitant



Source : Banque mondiale (2009a).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932323031>

Puisque la demande de denrées alimentaires va croissant et que les terres disponibles se raréfient, les cours mondiaux des denrées alimentaires sont tirés vers le haut. C'est là, bien sûr, une bonne nouvelle pour les pays pauvres en développement qui sont exportateurs, mais une mauvaise nouvelle pour ceux qui dépendent des importations alimentaires. En 2010, 33 pays souffrent d'insécurité alimentaire chronique, dont 16 depuis au moins une décennie (FAO, 2010). Après des dizaines d'années d'échec des politiques agricoles, de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire sont devenus des importateurs nets de denrées alimentaires. L'Afrique, qui était un exportateur net de denrées alimentaires dans les années 1970, est devenue importateur net au début des années 1990.

Le renchérissement des produits agricoles pèse sur les termes de l'échange de ces pays. Comme l'a montré la récente crise alimentaire, les pays en développement sont exposés aux brusques revirements des prix de leurs importations, lesquels peuvent déclencher une instabilité politique et sociale. La hausse des prix de l'alimentation en 2007/08 a restreint la disponibilité des denrées de consommation courante dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique, provoquant des émeutes au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Mauritanie et au Sénégal, entre autres. La volatilité des prix pose également un problème du point de vue de la gestion budgétaire et de l'équilibre macroéconomique aussi bien pour les exportateurs que pour les importateurs.

Malgré ces tendances, les pays en développement et les donateurs ne s'intéressent de fait plus aux campagnes depuis une vingtaine d'années (Green, 2008). L'aide à l'agriculture a chuté, passant de 11.4 % du total de l'aide en 1983/84 à 3.4 % en 2004/05. Entre 1980 et 2004, les dépenses consacrées à l'agriculture en proportion du total des dépenses publiques ont reculé en Afrique (de 6.4 à 5 %), en Asie (de 14.8 à 7.4 %), et en Amérique latine (de 8 à 2.7 %). De nombreux pays en développement ont officiellement reconnu que cela constituait un vrai problème. Dans la Déclaration de Maputo qui a suivi la conférence de l'Union africaine en 2003, les pays africains se sont fixé pour objectif d'allouer chaque année au moins 10 % des budgets nationaux au soutien du secteur agricole. Cela ne suffira cependant pas à redresser la situation.

La technologie dans l'agriculture

C'est en Amérique latine et en Afrique que se trouvent les plus grandes parcelles de terre disponibles pour l'agriculture (OCDE-FAO, 2009, voir graphique 6.2). C'est là une immense opportunité pour leur développement agricole. Il sera vital de rehausser la productivité agricole par différents investissements dans l'innovation technologique. Les technologies accessibles aux agriculteurs continuent d'évoluer et de se développer : les pratiques établies, notamment l'irrigation et l'utilisation d'engrais et de pesticides, sont complétées par des technologies plus récentes, comme les semences améliorées. Cependant, l'amélioration de la productivité agricole, qui reflète l'adoption et la diffusion de technologies efficaces, ralentit depuis le début de la dernière décennie à travers toute l'Europe, l'Amérique du Nord, les territoires d'Océanie à revenu élevé et les grandes économies en développement ou en transition.

Cette situation résulte en partie de la baisse des investissements dans l'innovation technologique ces dernières décennies (à l'exception notable de la Chine et de l'Inde). On a également pu constater que, de publiques, les sources d'investissement sont devenues privées (Godfray et al., 2010). Les progrès réalisés dans la productivité agricole en Asie du Sud-est sont étroitement liés à l'augmentation des dépenses consacrées à la R&D agricole et à l'amélioration des services de vulgarisation (l'application de la recherche scientifique et des nouvelles connaissances aux pratiques agricoles grâce à la formation des agriculteurs). En Afrique, cela fait plus de trente ans que les dépenses publiques de R&D reculent. Il faudrait inverser cette tendance. Parallèlement, les services de vulgarisation doivent être améliorés si l'on veut être sûr que les agriculteurs tirent pleinement et rapidement parti des résultats de la R&D (OCDE, 2008).

De même que le renforcement de l'appui apporté par le secteur public et par les donateurs à la R&D agricole, les partenariats avec des pays à la frontière technologique – comme la Corée ou le Brésil – pourraient contribuer à combler ce déficit dans les pays en

développement. L'entreprise d'État brésilienne Embrapa, par exemple, espère « transférer et adapter » le savoir-faire en matière de résistance aux ravageurs, ainsi que les fruits des travaux de ses 41 centres de recherche. Elle a déjà partagé son expertise technique avec plusieurs pays africains, notamment l'Angola, le Ghana, le Kenya et le Mozambique, tandis que d'autres ont exprimé le souhait d'obtenir une aide technique pour améliorer la productivité du sucre de canne et produire de l'éthanol avec efficacité (Standard Bank, 2010).

Malgré l'augmentation de la demande mondiale de produits agricoles qui émane des pays asiatiques moteurs, le potentiel commercial des denrées de consommation courante en Afrique ne doit pas être négligé. L'objectif principal de l'assistance des donateurs et de l'aide publique consacrées au secteur agricole est de sortir les petits propriétaires terriens de la pauvreté et de créer davantage d'emplois ruraux non agricoles. Les productions vivrières traditionnelles sont souvent mieux adaptées aux conditions agro-écologiques locales. Actuellement, les donateurs et les pouvoirs publics ont tendance à trop mettre l'accent sur les cultures d'exportation et trop peu sur les produits alimentaires de base (OCDE, 2008). La hausse de la demande locale et régionale en Afrique offre beaucoup d'opportunités d'étendre la production et de développer l'industrie agroalimentaire. Comme le signale le chapitre 3, les perspectives d'échanges intrarégionaux de produits alimentaires de base sont également considérables.

Des mesures pour une croissance pro-pauvres

Le basculement de la richesse a conduit à une réduction de la pauvreté, mais il s'est souvent accompagné d'un creusement des inégalités. Nous l'avons vu au chapitre 4, les stratégies de croissance pro-pauvres peuvent nettement infléchir la répartition des bienfaits de la croissance et améliorer les résultats en termes de développement humain. Au cœur de ces stratégies doivent figurer des mesures portant sur le marché du travail, qui tiennent compte du vaste secteur informel existant dans la plupart des pays en développement, ainsi que des mécanismes de protection sociale.

Le problème de l'emploi informel

Le basculement de la richesse exerce une influence substantielle sur le marché du travail mondial, essentiellement à travers l'intégration dans l'économie mondiale de travailleurs jusque-là à l'écart de la concurrence. Sur la période 1990-2008, à l'échelon mondial, l'expansion de l'emploi accompagnant la croissance économique a été suffisamment forte pour que les créations d'emplois correspondent au rythme de la croissance démographique. Cependant, si la création d'emplois a progressé, la qualité des emplois s'est dégradée dans un certain nombre de pays, y compris chez les géants asiatiques. Sur cette période, la part des salaires dans le revenu total a reculé dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles (OIT, 2008). De même, malgré la croissance mondiale de l'emploi, l'intégration de la main-d'œuvre dans le secteur formel ne s'est pas produite avec l'ampleur prévue.

En Inde et en Chine, le travail informel en proportion de l'emploi non agricole a progressé parallèlement à la production. En Inde, il est passé de 76 à 83 % entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990 et concerne aujourd'hui près de 90 % des travailleurs. Des estimations prudentes pour la Chine situent ce ratio à 35 % du total de l'emploi urbain (OCDE, 2009; Cai *et al.*, 2009). Globalement, dans le monde en développement, 55 % de l'ensemble des emplois non agricoles sont informels, ce qui pose un véritable problème pour la productivité agrégée et la protection sociale. En outre, l'emploi informel est fortement

hétérogène et concerne à la fois ceux qui sont exclus de l'emploi formel et ceux qui décident de sortir de l'économie formelle. Les parts relatives de ces deux catégories stylisées varient d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. L'action publique sera plus efficace si elle tient compte de cette diversité et s'efforce de s'adapter au contexte spécifique du pays.

L'OCDE (2009) propose une stratégie en trois volets. Premièrement, pour nombre de ceux qui travaillent dans le secteur informel, le travail informel n'est pas un choix et les politiques doivent essayer de les sortir du piège faible revenu-faible productivité, pour leur permettre de gagner en productivité afin de gravir les échelons de l'échelle sociale. Des politiques actives du marché du travail, comme la formation et le développement des compétences, peuvent ouvrir les portes de l'emploi formel tout en améliorant la productivité du secteur formel. Deuxièmement, les politiques publiques peuvent modifier les incitations à la fois en instaurant des mécanismes d'application crédibles, surtout pour la législation et la réglementation du travail, et en faisant en sorte que travailler dans le secteur formel soit payant. Des structures formelles plus flexibles et des services publics plus efficaces peuvent contribuer à faire pencher la balance. Troisièmement, dans de nombreux pays à faible revenu, l'emploi informel est la conséquence d'une création d'emplois insuffisante. Cette dernière dépend des performances agrégées de l'économie, mais les pouvoirs publics peuvent aider les petites entreprises à se conformer aux exigences officielles et encourager les grandes entreprises à créer des opportunités d'emploi dans le secteur formel de façon à améliorer la qualité des nouveaux emplois.

Une protection sociale innovante

Compte tenu du basculement de la richesse, une proportion sans précédent de la population mondiale vit dans des pays à revenu intermédiaire, qui peuvent désormais envisager de manière réaliste d'instaurer une protection sociale et des programmes de lutte contre la pauvreté. Cependant, la dépense n'est pas le seul aspect de la protection sociale. La prévalence du travail informel limite la portée des systèmes de protection sociale financés par des prélèvements sur les salaires, ce qui peut leur conférer un effet régressif, puisque la majorité de la population pauvre s'en retrouve, en pratique, exclue. En outre, dans certains de ces pays à revenu intermédiaire, la pauvreté absolue demeure un problème préoccupant, si bien que d'autres instruments sont nécessaires. Ce sont des difficultés communes à de nombreux pays convergents, même si le fonctionnement de leur marché du travail et la structure ainsi que la couverture de leur système de protection sociale diffèrent. Dans un certain nombre de cas, il convient d'élargir les systèmes en place ou de les compléter par d'autres instruments; dans d'autres, une transformation plus radicale du modèle de protection sociale est nécessaire.

Certains pays émergents à revenu intermédiaire ont fait preuve d'une grande efficacité quand il s'est agi de créer des innovations institutionnelles et des instruments de protection sociale adaptés à leur cas. Ceux-ci sont souvent radicalement différents de ceux des pays riches et tiennent compte de caractéristiques telles qu'une capacité administrative moindre et la place du secteur informel dans l'économie. Des circonstances différentes ont donc donné naissance à des instruments nouveaux, développés dans le Sud, qui se sont diffusés à d'autres pays à revenu faible et intermédiaire, et même à des partenaires du Nord.

Les instruments novateurs les plus populaires sont les transferts monétaires conditionnels, tels que le programme *Bolsa Família* au Brésil. Façonnées sur le modèle de

programmes pionniers comme le programme de bourses pour les filles au Bangladesh et *Progres/Oportunidades* au Mexique, ces interventions opèrent des transferts vers les familles pauvres à condition que celles-ci accomplissent diverses démarches sanitaires et éducatives (visites prénatales ou scolarisation et vaccination des enfants). La conditionnalité de ces programmes sert un double objectif : elle cible mieux le public auquel s'adressent les programmes sociaux, d'où une viabilité financière accrue et un plus grand soutien accordé par la sphère politique, et elle réunit deux objectifs jusque-là souvent distincts – à savoir la lutte contre la pauvreté immédiate et le développement social – ce qui permet de limiter la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Grâce à *Bolsa Família*, qui concernait 11.9 millions de familles en septembre 2009 (IPEA, 2008)⁶ et à un transfert traditionnel sans condition à l'intention des personnes âgées et des handicapés (l'allocation continue BPC ou *Benefício de Prestação Continuada*), le Brésil a pu abaisser la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue (c'est-à-dire avec moins de 1.25 USD en PPA par jour) de 17 à 8 % entre 1990 et 2005, malgré des performances de croissance modestes sur cette période. Les dépenses sociales y étaient élevées (presque 24 % du PIB en 2007) et les dépenses consacrées à ses principaux programmes d'assistance sociale ont atteint 0.9 % du PIB la même année (Laiglesia et Nagler, 2010).

La protection sociale est un problème de politique publique qui revêt un caractère de plus en plus pressant en Chine. Le passage à un système de marché pour l'assurance maladie a induit une chute spectaculaire du taux de couverture (OCDE, 2005). Les dépenses sociales en Chine restent faibles au regard de ce qui se pratique aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans la moyenne des pays en développement. Les dépenses privées de santé et d'éducation compensent une partie du déficit de dépenses publiques⁷. La Chine a adopté des mesures visant à instaurer une protection sociale, avec notamment un transfert ciblé appelé *Di bao* (allocation pour un niveau de vie minimum). Comme beaucoup d'autres filets de protection sociale dans les pays émergents, le *Di bao* a été testé localement avant d'être étendu : il a été mis en œuvre à Shanghai en 1993, puis appliqué dans d'autres villes et, enfin, adopté comme politique nationale en 1999. Ce programme prévoit une prestation non conditionnelle modeste (juste inférieure au seuil de pauvreté urbain) définie à partir d'une série d'indicateurs du revenu. Le programme prend rapidement de l'ampleur : il représentait 0.004 % du PIB en 1996 et 0.24 % en 2008 (OCDE, 2010). Malgré la réussite que représente l'utilisation de ce programme à plus grande échelle, sa couverture (environ 40 % des pauvres urbains) laisse une grande marge de progrès. En outre, les migrants ruraux en sont classiquement exclus à cause du système de *hukou* (livret d'enregistrement de résidence).

L'attention portée aux différents instruments ne doit pas masquer le défi supérieur que constitue l'instauration d'un État protecteur respectant les priorités et la cohésion sociale de chaque pays. Certains pays, comme la Thaïlande, ont déployé des efforts considérables pour étendre la couverture sociale dans l'objectif de la rendre universelle. Même dans des pays comme le Mexique, qui a fait des efforts substantiels à cet égard, la priorité donnée aux instruments individuels peut créer un système dual, qui risque de nuire à l'efficacité, surtout sur le marché du travail. La question de savoir si, par exemple, les TMC peuvent former l'élément central du système de protection sociale, reste ouverte. Ces transferts demeurent un instrument d'assistance sociale et n'incitent pas à la gestion des risques, contrairement aux cotisations obligatoires d'assurance chômage ou de retraite. À quoi peut et doit ressembler un État protecteur en cas de pauvreté massive ? La question est loin d'être tranchée⁸.

Conclusion

Après la crise, les anciennes stratégies et voies de développement sont plus que jamais examinées à la loupe. Pour établir une bonne stratégie de développement, il faut anticiper le changement. S'ils veulent tirer au maximum parti du basculement de la richesse, les pays doivent savoir en quoi il a changé le monde et adapter leur stratégie de développement en conséquence.

Ce chapitre a examiné comment les politiques appliquées à différents domaines (IDE, gestion des ressources, agriculture et développement rural, croissance pro-pauvres et protection sociale) peuvent s'adapter à l'échelle nationale. Pour mettre à profit le mieux possible les conséquences du basculement de la richesse, les politiques de développement doivent :

- promouvoir les interactions Sud-Sud dans le domaine des IDE, en tirant les enseignements des expériences d'utilisation réussie des ZFE et en exploitant les relations d'investissement pour amorcer une sophistication technologique par la création de systèmes d'innovation nationale efficaces ;
- mettre en place des mesures de gestion des recettes appropriées dans les pays richement dotés en ressources naturelles et envisager la création de fonds souverains pour lisser la consommation sur la durée et orienter les ressources de manière à promouvoir la croissance et l'investissement dans l'économie nationale ;
- répondre à la demande grandissante d'exportations agricoles et aux pressions croissantes exercées sur les terres arables grâce à des stratégies visant à rehausser la productivité agricole, à un soutien accru à la R&D et aux services de vulgarisation mais aussi à des transferts de technologie Sud-Sud ;
- mettre en œuvre une politique de croissance pro-pauvres cherchant à procurer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et à améliorer la protection sociale en appliquant et en développant plus avant les innovations institutionnelles telles que les TMC ;
- étendre le champ de l'apprentissage Sud-Sud par les pairs dans le domaine de la protection sociale, en s'appuyant sur les expériences réussies dans le Sud et mettre à profit ces enseignements pour un meilleur ciblage des politiques publiques.

Le basculement de la richesse n'a pas pour seul effet de modifier le cadre dans lequel s'inscrivent les stratégies de développement : l'émergence de nouveaux pôles de croissance remet en question le cadre actuel des relations internationales – ce qui fait l'objet du dernier chapitre.

Notes

1. Alors qu'il y a vingt ans, cette affirmation aurait pu être sujette à controverses, elle est aujourd'hui largement acceptée. Voir par exemple Pritchett et Woolcock (2004), El-Erian et Spence (2008) ou Rodrik (2008).
2. Williamson (2003) était assez explicite sur ce point : « je n'ai jamais envisagé le consensus de Washington comme un manifeste politique, car il laisse de côté un certain nombre de choses qui me paraissent importantes, dont particulièrement la question de la distribution des revenus et la croissance rapide. »
3. De même, le document final du sommet des Nations Unies de 2005 appelait les pays à élaborer une stratégie nationale de développement, tenant compte des objectifs internationaux de développement convenus lors de divers sommets et conférences des Nations Unies ces vingt dernières années.

4. Dunning et Narula (2004) ont avancé des idées analogues avec leur « trajectoire de développement s'appuyant sur les IDE », selon laquelle différents types d'IDE sont attirés vers les économies à différents stades du développement économique.
5. Il est également largement reconnu que les gains retirés de ces échanges par les pays exportateurs sont maigres par rapport au volume absolu des exportations. Ainsi, le Ghana a exporté pour 2.2 milliards USD d'or en 2008, ce qui représente 40 % de ses exportations. Cependant, cela ne lui aurait rapporté que 115 millions USD de taxes et redevances, soit moins de 4 % des recettes fiscales totales du pays (*African Business*, 2010).
6. D'après la page d'accueil du site Internet du ministère brésilien du Développement social, www.mds.gov.br.
7. Si la protection sociale officielle (et le travail garanti) étaient auparavant essentiellement du ressort d'entreprises d'État, les travailleurs licenciés se retrouvaient, au mieux, couverts par des régimes temporaires. Après que « le bol de riz en fer » ait été « cassé », l'absence de protection sociale et de mécanismes de transferts dans l'économie de marché a rapidement conduit à une accentuation des inégalités et de la pauvreté urbaine, puisqu'aux « anciennes » formes de pauvreté, essentiellement celle des personnes âgées ou des familles sans apporteur de revenus, sont venues s'ajouter les « nouvelles », causées par le chômage, les bas salaires et la migration des zones rurales aux zones urbaines (Banque mondiale, 2009b; Chen et Barrientos, 2006).
8. Voir Rudra (2007) pour un examen des différents modèles de protection sociale dans les pays en développement.

Références

- AFRICAN BUSINESS (2010), « Commodities Round-up », p. 65, avril.
- AMSDEN, A.H. (1989), *Asia's Next Giant*, Oxford University Press, New York, NY.
- AVENDAÑO, R., H. REISEN et J. SANTISO (2008), « The Macro Management of Commodity Booms: Africa and Latin America's Response to Asian Demand », *OECD Development Centre Working Papers*, n° 270, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- BANQUE MONDIALE (2005), *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reforms*, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2007), *Results-Based National Development Strategies: Assessment and Challenges Ahead*, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2009a), *Indicateurs du développement dans le monde*, CD-ROM, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2009b), *From poor areas to poor people: China's evolving poverty reduction. An assessment of poverty and inequality in China*, Poverty Reduction and Economic Management Department, East Asia and Pacific Region, Banque mondiale, Washington DC, mars.
- BELLO, W. (2009), *The Food Wars*, Verso Books, Brooklyn, NY.
- CAI, F., Y. DU et M. WANG (2009), « Employment and Inequality Outcomes in China », document présenté lors du séminaire « Emploi et inégalité : quelles conséquences? », OCDE, Paris, 8 avril.
- CASHIN, P., L.F. CESPEDES et R. SAHAY (2004), « Commodity Currencies and the Real Exchange Rate », *Journal of Development Economics*, vol. 75, n° 1, pp. 239-268.
- CHEN, J. et A. BARRIENTOS (2006), « Extending Social Assistance in China: Lessons from the Minimum Living Standard Scheme », *CPRC Working Paper*, n° 67, Chronic Poverty Research Centre, Manchester.
- CIMOLI, M., G. DOSI et J.E. STIGLITZ (éds.) (2009), « Industrial Policy and Development The Political Economy of Capabilities Accumulation », *The Initiative for Policy Dialogue Series*, Oxford University Press, Oxford.
- CNUCED (2007), *Rapport sur l'investissement dans le monde – Sociétés transnationales, industries extractives et développement*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (2008), *Pays les moins avancés – Rapport 2008*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (2009), *Rapport sur l'investissement dans le monde – Sociétés transnationales, production agricole et développement*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

- COASE, R. (1937), « The Nature of the Firm », *Economica*, vol. 4, n° 16, pp. 386-405.
- COLLIER, P. et B. GODERIS (2009), *Commodity Prices, Growth, and the Natural Resources Curse: Reconciling A Conundrum, Investigating the Transmission Channels of The Resource Curse*, Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, université d'Oxford, Oxford, disponible sur : <http://www.csaee.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2007-15text.pdf>.
- COLLIER, P. et A.J. VENABLES (2008), *Managing the Exploitation of Natural Assets: Lessons for Low Income Countries*, Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, université d'Oxford, Oxford, disponible sur : <http://users.ox.ac.uk/~econpco/research/pdfs/ManagingtheExploitationofNaturalAssets.pdf>.
- DAVIES, M. (2010), « How China is Influencing Africa's Development », document de référence pour les *Perspectives du développement mondial 2010*, Centre de développement de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- DUNNING, J.H. et R. NARULA (2004) (éd.), *Multinational and Industrial Competitiveness: A New Agenda*, Edward Elgar, Northampton, MA.
- EL-ERIAN, M.A. et M. SPENCE (2008), « Growth Strategies and Dynamics: Insights from Country Experiences », *Working Papers*, n° 6, Banque mondiale pour le compte de la Commission sur la croissance et le développement, Washington DC.
- FAO (2010), *Perspectives de récoltes et situation alimentaire*, n° 1, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, février.
- GODFRAY, H.C.J., J.R. BEDDINGTON, I.R. CRUTE, L. HADDAD, D. LAWRENCE, J.F. MUIR, J. PRETTY, S. ROBINSON, S.M. THOMAS et C. TOULMIN (2010), « Food Security: The Challenge of Feeding 9 Billion People », *Science*, vol. 327, n° 5967, pp. 812-818.
- GREEN, D. (2008), *From Poverty to Power – How Active Citizens and Effective States Can Change the World*, Oxfam International, Londres.
- HUANG, C., M. ZHANG, Y. ZHAO et C. AMORIM VARUM (2008), « Determinants of Exports in China: A Microeconomic Analysis », *European Journal of Development Research*, vol. 20, n° 2, pp. 299-317.
- IPEA (2008), *Políticas Sociais: Acompanhamento e análise 16*, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, Brasília.
- JORDAN, P. (2007), « The Role of Extractive Industries in Fragile States in Africa », présentation lors de la réunion annuelle de la BAfD sur l'engagement auprès des États fragiles, l'exploitation durable et la transparence de la gestion, Banque africaine de développement, Tunis.
- KOHLI, A. (2004), *State-Directed Development – Political Power and Industrialisation in the Global Periphery*, Cambridge University Press, Cambridge.
- LAIGLESIA, J. (de) et P. NAGLER (2010), « Born and Bread: Institutional Innovations in Social Protection in Developing Countries », manuscrit, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- LEAMER, E., H. MAUL, S. RODRIGUEZ et P.K. SCHOTT (1999), « Does Natural Resource Abundance Cause Latin American Income Inequality? », *Journal of Development Economics*, vol. 59, n° 1, pp. 3-42.
- NATIONS UNIES (2009), Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, 21 septembre, disponible sur : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/475/16/PDF/N0947516.pdf?OpenElement>.
- OCDE (2005), *Études économiques de l'OCDE : Chine*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Entreprendre pour le développement 2008, Promouvoir les échanges commerciaux agricoles en Afrique – Perspectives du Centre de développement*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *L'emploi informel dans les pays en voie de développement : une normalité indépassable?*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *OECD Economic Surveys: China*, OCDE, Paris.
- OCDE-FAO (2009), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2009-18*, OCDE et FAO.
- OIT (2008), *Rapport sur le travail dans le monde 2008. Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière*, Institut international d'études sociales, Organisation internationale du travail, Genève.
- OZAWA, T. (1992), « Foreign Direct Investment and Economic Development », *Transnational Corporations*, n° 1, vol. 1, pp. 27-54.

- PAUS, E. (2009), « The Rise of China: Implications for Latin American Development », *Development Policy Review*, vol. 27, n° 4, p. 419-456.
- PRITCHETT, L. et M. WOOLCOCK (2004), « Solutions When The Solution Is The Problem: Arraying The Disarray in Development », *World Development*, vol. 32, n° 2, pp.191-212.
- RAVALLION, M. (2009), « A Comparative Perspective on Poverty Reduction in Brazil, China and India », *Policy Research Working Papers*, n°5080, Banque mondiale, Washington DC.
- RODRIK, D. (1999), *The New Global Economy and Developing Countries: Making Openness Work*, Overseas Development Council, Washington DC.
- RODRIK, D. (2008), *One Economics, Many Recipes – Globalization, Institutions, and Economic Growth*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- RUDRA, N. (2007), « Welfare States in Developing Countries: Unique or Universal? », *Journal of Politics*, vol. 69, n° 2, pp. 378-96.
- STANDARD BANK (2010), « Brazil Weds Itself to Africa's Latent Agricultural Potential », *Economics BRIC and Africa*, Standard Bank, Johannesburg.
- VERNON, R. (1998), *In the Hurricane's Eye – The Troubled Prospects of Multinational Enterprises*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
- WILLIAMSON, J. (2003), « The Washington Consensus and Beyond », *Economic and Political Weekly*.



Extrait de :
Perspectives on Global Development 2010
Shifting Wealth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264084728-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Tirer parti des vents du changement », dans *Perspectives on Global Development 2010 : Shifting Wealth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264084742-12-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.